

GUIDE D'INFORMATION ET DE PREVENTION

# ACCIDENT INDUSTRIEL MAJEUR



# QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE



Les consignes de sécurité,  
c'est simple comme...



Adoptez les bons gestes !



# UN ACCIDENT INDUSTRIEL MAJEUR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

**C'est un accident très grave se produisant dans un établissement industriel et dont les conséquences dépassent les limites du site.**

**Selon la nature des produits impliqués, la nature du sinistre peut être diverse, explosion, incendie, émissions de produits toxiques. Cet accident affecte les personnes, l'environnement ou les biens dans le périmètre d'impact**

## COMMENT POUVONS-NOUS AGIR ?

### **Prévenir les risques au niveau de l'industriel :**

Afin de prévenir les risques Prony Ressources Nouvelle-Calédonie réalise des études de dangers régulières pour identifier les risques potentiels d'accidents majeurs et définir les actions possibles afin de les réduire.

Les scénarios majeurs ont été identifiés chez Prony Ressources NC et seules les hypothèses les plus graves ont été retenues, sachant que leur probabilité reste faible.

### **Planifier et adapter les réponses :**

En cas d'accident à l'intérieur du site industriel, c'est le Plan d'Opération Interne (POI) piloté par l'industriel qui est déployé visant à protéger ses employés et à intervenir sur l'événement.

Si les effets d'un accident affectent l'extérieur du site, c'est le Plan Particulier d'Intervention qui est mis en œuvre par la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (gouvernement de la Nouvelle-Calédonie) afin d'organiser et de porter assistance aux populations.

### **Connaître les bons gestes :**

Le présent document vous fournit toutes les informations nécessaires afin de mémoriser les « bons gestes » à effectuer en cas d'accident.

Pour vous préparer au mieux, vous pouvez écouter les sirènes d'alerte et de fin d'alerte ainsi que les consignes en appelant le numéro vert ci-dessous (appel gratuit).



**ATTENTION, CE NUMÉRO N'EST PAS UN RÉPONDEUR DE CRISE,  
N'APPELEZ PAS EN CAS D'ALERTE.**

# COMMENT SEREZ-VOUS ALERTÉ ?

Le signal d'alerte en cas de risque industriel est la sirène d'alarme nationale. Elle est audible sur terre et sur mer dans un périmètre de 6 km autour de l'usine grâce à 6 alarmes installées autour du site et 1 à l'intérieur du site. Elle est composée de 3 cycles d'une minute et 41 secondes séparés par un intervalle de 5 secondes.

Si vous avez transmis votre numéro de téléphone portable à Prony Resources Nouvelle-Calédonie, vous serez alertés par un sms.

Dès que vous entendez cette sirène, adoptez les bons gestes !



**SIGNAL NATIONAL D'ALERTE**



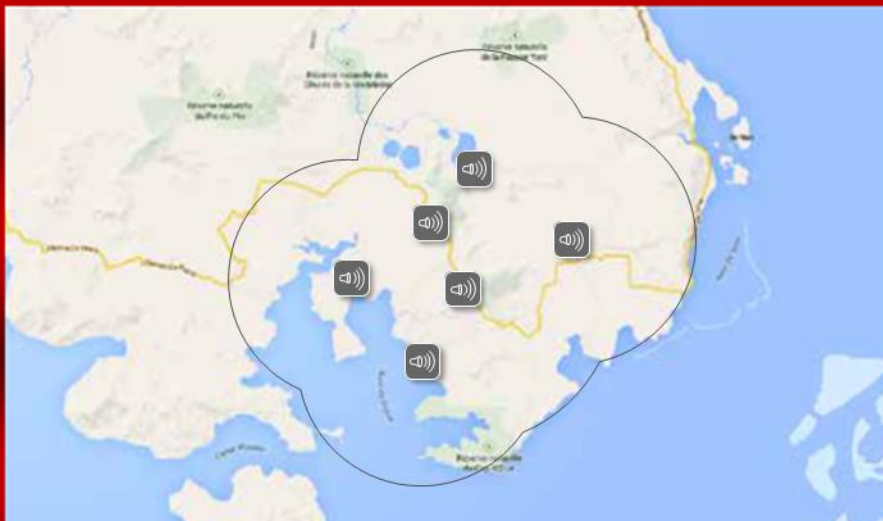
**SIGNAL NATIONAL DE FIN D'ALERTE**



**SIGNAL NATIONAL D'ESSAI**

(Essai chaque premier mercredi du mois à 12h00)

Périmètre audible du signal d'alerte national :



**Souvenez-vous,**  
les consignes de sécurité,  
c'est simple comme...

**ABC**

**A**

**ABRITÉZ-VOUS**



Mettez-vous à l'abri  
dans le bâtiment le  
plus proche.

**B**

**BOUCHEZ TOUT**



Fermez les portes,  
volets  
ou fenêtres.

**C**

**RESTEZ CALME**



Évitez de téléphoner  
pour ne pas  
encombrer les lignes.

**DÈS QUE VOUS ENTENDEZ L'ALERTE**

Les consignes doivent être respectées scrupuleusement.



# LE SIGNAL RETENTIT VITE, JE RÉAGIS !



**Éloignez-vous de l'usine** si vous êtes sur la route



N'allez **pas chercher vos enfants à l'école**, ils seront pris en charge.



**Bouchez les ouvertures**, arrêtez la ventilation ou la climatisation.



**Protégez-vous le nez et la bouche** avec un chiffon humide.



RNC INFO

**Écoutez NC1ere Radio 89.0/Yaté** (90.0 sur site) suivez les consignes



**Ne vous rendez pas** sur les lieux de l'accident

## ADOPTÉZ LES BONS REFLEXES...

puleusement jusqu'à la fin de l'alerte.

# QUELS SONT LES RISQUES ET LEURS EFFETS ?

La zone concernée par le déclenchement d'un PPI est limitée à un rayon de 6 km autour de l'usine.

PHÉNOMÈNES DANGEREUX	PRODUITS CONCERNÉS	DANGERS
Effets thermiques (incendie)	Propane Soufre Gazole Ammoniac Fioul lourd	40 m de rayon maximum autour de l'évènement (à l'intérieur du site)
Effets de suppression (explosion)	Propane Fioul lourd Ammoniac Vapeur d'eau	Rayon de 280 mètres maximum
Effets toxiques (dispersion d'un nuage)	Acide sulfurique Trioxyde de soufre Dioxyde de soufre Acide chlorhydrique Ammoniac	Rayon PPI de 6 km

## LES MOYENS DE SECOURS DISPONIBLES AU SEIN DE PRONY RESSOURCES NOUVELLE-CALÉDONIE

- 1- Un centre de réception des appels d'urgence H24
- 2- Une brigade d'intervention formée et entraînée au risque industriel,
- 3- Un centre médical

# PRONY RESOURCES NOUVELLE-CALÉDONIE

Le complexe industriel du **Grand Sud de Prony Resources Nouvelle-Calédonie** comprend **une mine de nickel** à ciel ouvert, **un port et une usine de traitement du minerai** utilisant le procédé hydrométallurgie, **utilisant des produits chimiques dangereux**

**Le site est classé HRI, soit à  
« HAUT RISQUE INDUSTRIEL »**

**Informez-vous sur les consignes de sécurité  
à suivre en cas d'accident industriel majeur.**

**➔ [www.pronyresources.com](http://www.pronyresources.com)**

## **Réglementation et dispositions auxquelles est soumis PRONY RESOURCES Nouvelle-Calédonie :**

- régime juridique des Installations Classées pour la protection de l'Environnement prévu aux articles 411-1 du Code de l'environnement de la province Sud (ICPE), arrêté ICPE n°1467-2008/PS du 9 octobre 2008, arrêté ICPE n°1466-2008/PS du 9 octobre 2008 ;
- le code de l'environnement t de la province Sud (articles 413-29 à 413-31)

### **Usine du Grand-Sud**

Route de Kwa Neie, Prony – 98 810 Mont-Dore

Tel. (+687) 235000 – Fax (+687) 235075

Accidents industriels – zone Prony Resources

# CONSIGNES EN CAS D'ALERTE

**ABRITEZ-VOUS**

**A**



- **Abritez-vous** dans le bâtiment le plus proche.
- **Eloignez-vous de l'usine** si vous êtes à l'extérieur.
- N'allez **pas chercher vos enfants** à l'école.

**BOUCHEZ TOUT**

**B**



- **Fermez les portes et fenêtres.**
- **Bouchez les ouvertures et aérations.**
- **Protégez-vous le nez et la bouche** avec un chiffon humide.

**RESTEZ CALME**

**C**



- **Ecoutez NC1ère Radio 89.0 ou 90.0** et suivez les consignes.
- **Évitez de téléphoner** pour ne pas encombrer les lignes.
- **Ne vous rendez pas sur les lieux de l'accident.**

Signal national d'alerte



Signal national de fin d'alerte



**N° Vert 05 00 03**

[www.pronyresources.com](http://www.pronyresources.com)